

Crosnier, A. 1967

REMARQUES SUR QUELQUES
CRUSTACÉS DÉCAPODES BENTHIQUES
OUEST-AFRICAINS.

DESCRIPTION
DE HETEROPANOPE ACANTHOCARPUS
ET MEDAEUS RECTIFRONS SPP. NOV.

Par ALAIN CROSNIER

LIBRARY
DIVISION OF CRUSTACEA

CARDEN

**INVERTEBRATE
ZOOLOGY**
Crustacea



*REMARQUES SUR QUELQUES
CRUSTACÉS DÉCAPODES BENTHIQUES
OUEST-AFRICAINS.*

DESCRIPTION

*DE HETEROPANOPE ACANTHOCARPUS
ET MEDAEUS RECTIFRONS SPP. NOV.*

Par ALAIN GROSNIER

Cette note a été rédigée à la suite de l'examen de récoltes faites, pour la presque totalité, dans la zone intertidale et sur le plateau continental ouest-africain, de la Côte d'Ivoire à l'embouchure du Congo, par les chercheurs des Centres O.R.S.T.O.M. de Pointe-Noire (Congo) et d'Abidjan (Côte d'Ivoire).

Tout le matériel dont nous disposons n'a pas été utilisé pour cette note et ce principalement à cause de la documentation encore réduite dont nous disposons au Centre O.R.S.T.O.M. de Pointe-Noire. Les seuls groupes ou familles considérés ici sont les Brachyours, les Anomoures à l'exception des Galatheidae et des Thalassinidae et, parmi les Macroures, les Scyllaridae et les Alpheidae.

Les Décapodes ouest-africains commençant à être bien connus grâce notamment aux travaux de MONOD, FOREST, HOLTHUIS et CHACE, nous n'avons signalé, en dehors des espèces nouvelles ou rares, que celles qui, à la suite de ces nouvelles récoltes, voient leur distribution géographique soit complétée par leur présence en des localités intermédiaires de celles où elles avaient déjà été signalées, soit étendue, et ce parfois considérablement, par leur capture en des lieux situés en dehors de leur aire de répartition connue jusqu'alors.

M. FOREST a accepté de revoir certaines de nos déterminations et de relire notre manuscrit, M. GAILLARD a effectué 10 des 33 dessins illustrant notre texte, les autres ayant été faits par nos soins. Nous sommes heureux de pouvoir les remercier vivement ici.

BRACHIYURA

DROMIACEA.

Dromiidae.

Dromia personata (Linné, 1758).

MONOD, 1956, p. 59, fig. 35-51, 83 a (sous le nom de *Dromia caputmortuum*).

FIGUEIRA, 1960, p. 7.

ROSSIGNOL, 1962, p. 113 (sous le nom de *Dromia caputmortuum*).

FOREST, 1965, p. 362.

MATÉRIEL EXAMINÉ. — Gabon, Cap Lopez, 20 m, chalutage, déc. 1956, M. ROSSIGNOL coll. : 1 ♀ ovigère 40,1 × 50,2 mm.

— Congo, baie de Pointe-Noire, senne de plage, oct. 1955, M. ROSSIGNOL coll. : 2 ♂ 38,4 × 48,6 et 69,6 × 95,3 mm.

— Congo, au large de Pointe-Noire, 50 m, chalutage, vase, 3-1-1964, A. CROSNIER coll. : 1 ♂ 60,1 × 80,3 mm.

— Congo, baie de Pointe-Noire, senne de plage, 29-10-1965, J. MARTEAU coll. : 2 ♂ 71,4 × 98,4 et 72,8 × 98,3 mm.

Sans être commune cette espèce n'est pas rare dans la région de Pointe-Noire. Les deux exemplaires en provenance du Congo, récoltés en octobre 1955, ont déjà été signalés par ROSSIGNOL (1962, p. 112).

Dromia personata a une large répartition puisqu'on la connaît de la Manche au Congo et en Méditerranée. Elle n'avait pas encore, toutefois, été signalée au Gabon.

Dromia monodi Forest et Guinot, 1966.

MONOD, 1956, p. 65, fig. 52-71, 83 b (sous le nom de *Dromia nodosa*).

ROSSIGNOL, 1962, p. 113 (sous le nom de *Dromia nodosa*).

FOREST et GUINOT, 1966, p. 43, fig. 1 a-b.

MATÉRIEL EXAMINÉ. — Dahomey, 6°10'N-2°02'E, 45 m, vase sableuse à foraminifères, oct. 1963, A. CROSNIER coll. : 1 ♀ 10,4 × 10,2 mm.

— Gabon, Cap Lopez, 20 m, déc. 1960, M. ROSSIGNOL coll. : 1 ♂ 33,0 × 35,5 mm.

— Gabon, W. Pte Ste Clara, 20-40 m, 2-7-1960, M. ROSSIGNOL coll. : 1 ♀ 9,4 × 9,1 mm.

— Cabinda, 25 m, déc. 1962, A. CROSNIER coll. : 1 ♂ 35,4 × 38,8 mm, 1 ♀ 36,9 × 40,0 mm.

Cette espèce est connue de la Mauritanie à l'Angola (Port Alexandre, 16° Lat. S) et à São Tomé. FOREST et GUINOT (1966, pp. 43, 46) donnent

comme limite sud de l'aire de répartition de cette espèce le Gabon. Pourtant, le spécimen de RYRUBS (1921, p. 393, fig. 1, pl. 18, fig. 3), signalé sous le nom de *Dromia atlantica* et provenant de St. Paul de Loanda, est sans contestation possible, nous semble-t-il, un *D. monodi*. D'un autre côté l'appartenance à *D. monodi* des exemplaires récoltés à Port Alexandre, deux jeunes signalés par OUDNER (1923, p. 15) sous le nom de *Dromia spinirostris*, ne paraît pas devoir être mise en doute, bien que la détermination d'immatures soit souvent délicate, puisque MOXOD (1956, p. 66) a examiné l'un d'entre eux et l'a attribué, sans faire de réserve, à l'espèce qui d'après lui était *Dromia nodosa* et que FOREST et GUINOT ont, depuis, montré être une espèce distincte, *D. monodi*.

Dromia monodi est très proche de *Dromidiopsis spinirostris*. FOREST et GUINOT (1966, p. 45) ont énuméré les divers caractères permettant de distinguer les deux espèces. Il convient toutefois de noter à ce sujet que, contrairement à ce que ces auteurs ont écrit, des deux espèces c'est *D. spinirostris* qui a la carapace proportionnellement la plus large (au moins dans la région s'étendant du Cameroun à l'Angola). Chez les individus adultes, la valeur du rapport longueur/largeur de la carapace est en effet comprise entre 0,91 et 0,92 pour *D. monodi* (5 spécimens de 27,4 à 36,9 mm mesurés), 0,84 et 0,89 pour *D. spinirostris* (42 spécimens de 27,4 à 57,2 mm mesurés). Chez les 2 espèces, comme cela est habituel chez les Brachyours, la valeur du rapport considéré ci-dessus tend à décroître avec l'augmentation de la taille des spécimens; les 2 espèces ayant des rapports de valeurs très voisines, des petits exemplaires de *D. spinirostris* doivent pouvoir être proportionnellement plus larges que des grands exemplaires de *D. monodi* mais, à taille égale, la première espèce paraît être toujours proportionnellement plus large que la seconde et cela quel que soit le sexe.

À propos des illustrations de MOXOD on peut signaler que si celle de *D. monodi* (fig. 52) est excellente, celle de *D. spinirostris* (fig. 72) montre un spécimen dont la carapace est proportionnellement plus allongée que celles de tous les spécimens de taille voisine que nous avons examinés. Le dessin de CAPART (1951, fig. 2) relatif à *D. spinirostris* donne, à notre avis, une meilleure idée de l'allure générale de la carapace de cette dernière espèce.

Homolidae.

Homola barbata (Fabricius, 1793).

FIGUEIRA, 1960, p. 7.

GUINOT et RIBEIRO, 1962, p. 2.

FOREST et GUINOT, 1966, p. 48.

MATÉRIEL EXAMINÉ. — Côte d'Ivoire, au large de Grand Bassam, 5°06'N-3°49'W, 50 m, chalutage, 18-8-1966, LE LOUEFF coll. : 1 ♀ 14,9 × 12,8 mm.

— Congo, au large de Pointe-Noire, 5°00'S-11°32'E, 98 m, chalutage, vase sableuse, 10-9-1965, J. MARTEAU coll. : 1 ♂ ovigère 25,7 × 22,4 mm.

— Congo, au large de Pointe-Noire, 4°56'S-11°31'E, 95-97 m, chalutage, vase sableuse, 21-9-1965, J. MARTEAU coll. : 2 ♂ 29,4 × 22,8 et 30,0 × 23,8 mm.

— Congo, au large de Pointe-Noire, 95 m, chalutage, vase sableuse, 1965, J. MARTEAU coll. : 3 spécimens.

Jusqu'à une époque toute récente, cette espèce n'avait pas été récoltée, sur la côte occidentale d'Afrique, entre les îles du Cap Vert et l'Afrique du Sud. Depuis, GUINOT et RIBEIRO l'ont signalée, en 1962, en baie des Tigres (Angola, 17° Lat. S) et FOREST et GUINOT, en 1966, à l'île Príncipe.

OXYSTOMATA.

Dorippidae.

Ethusa rosacea A. Milne Edwards et Bouvier, 1897.

CAPART, 1951, p. 28, fig. 5.

MONOD, 1956, p. 88.

MATÉRIEL EXAMINÉ. — Congo, au large de Pointe-Noire, 5°04'S-11°20'E, 500 m, chalutage, 12-1-1964, J. MARTEAU coll. : 1 ♀ 7,6 × 6,8 mm.

Connue des Canaries et des îles du Cap Vert et, dans l'hémisphère sud, du Gabon (Cap Lopez), du large de l'embouchure du Congo et d'Angola (pointe Daudé, 8°28' Lat. S), cette espèce semble vivre uniquement sur la pente du plateau continental ou, à la rigueur, à la limite du plateau; elle a été capturée de 100 à 1311 m de profondeur.

Leucosiidae.

Hia spinosa Miers, 1881.

MONOD, 1956, p. 136, fig. 164-167.

ROSSIGNOL, 1962, p. 114.

GUINOT et RIBEIRO, 1962, p. 30, pl. 4, fig. 4.

FOREST et GUINOT, 1966, p. 55.

MATÉRIEL EXAMINÉ. — Annobon, 1°25'30"S-5°39'E, 52 m, dragage, sable, 11-12-1965. A. CROSSIER coll. : 1 ♀ ovigère 14,6 × 13,7 mm.

Récoltée tout le long de la côte ouest d'Afrique, de la Mauritanie à l'Angola ainsi qu'aux îles du Cap Vert, cette espèce n'avait jusqu'à maintenant été signalée, parmi les îles du Golfe de Guinée, qu'à Príncipe.

CORYSTOIDEA.

Gorystidae.

Nautilocorystes ocellata (Gray).

CAPART, 1951, p. 410, fig. 38.

MONOD, 1956, p. 155.

MATÉRIEL EXAMINÉ. — Congo, devant Kipundji, 5°56'S-12°07'E, 22-25 m, dragage, vase sableuse, 25-8-1965, A. CROSNIER et J. C. LE GUEN coll. : 1 juv. de 3,9 mm de longueur.

Malgré la très petite taille du spécimen examiné, notre détermination ne nous paraît pas douteuse. Connue d'Afrique du sud et d'Angola, cette espèce n'avait jamais, à notre connaissance, été signalée avec certitude, vers le nord, au delà de 17° Lat. S (Great Fish Bay ; ROSSIGNOL (1962, p. 115) l'a bien mentionnée dans sa « Liste des Décapodes en collection au Centre de Pointe-Noire » mais malheureusement sans indiquer le lieu de récolte de son spécimen.

BRACHYRHYNCHA.

Portunidae.

Naiva meleayi (Barnard, 1947).

GUINOT et RIBEIRO, 1962, p. 31.

CROSNIER, 1962, p. 41, fig. 1-2.

FOREST et GUINOT, 1966, p. 59.

MATÉRIEL EXAMINÉ. — Dahomey, 6°16'N-2°26'E, 12 m, dragage, sable grossier, 9-10-1963, A. CROSNIER coll. : 1 ♂ 8 × 7,8 mm.

— Annobon, 1°24'S-5°37'30"E, 7-8 m, dragage, sable, 11-12-1965, A. CROSNIER coll. : 2 ♂ 6,6 × 6,5 et 4,0 × 4,0 mm.

— Annobon, 1°27'S-5°35'50"E, 50-60 m, dragage, sable, 11-12-1965, A. CROSNIER coll. : 1 ♀ 5,6 × 5,7 mm.

Cette espèce n'a, durant longtemps, été connue que de Mauritanie, du Sénégal et de la côte orientale d'Afrique du sud. En 1962, elle a été signalée en Angola (Baia Farta, 12°30' Lat. S) par GUINOT et RIBEIRO et sur la côte sud de Madagascar, avec un certain doute, par CROSNIER ; FOREST et GUINOT, en 1966, l'ont mentionnée aux îles Principe et São Tomé ; nous ajoutons à ces localités le Dahomey et Annobon.

Xanthidae.

Heteropanope tuberculidens Monod, 1956.

(Fig. 1-2, 6, 27).

MONOD, 1956, p. 265, fig. 309-313.

MATÉRIEL EXAMINÉ. — Guinée portugaise, îles Bissagos, chenal entre Rouban et Boubaque, 25-30 m, coraux, « Sylvania », st. 98, 12-4-1914 : 2 ♂ 4,2 × 5,7 et 4,4 × 6,1 mm.

— Guinée portugaise, îles Bissagos, chenal près de Soga, 8-16 m, gravier, sable, quelques cailloux, « Sylvania », st. 102 B, 14-4-1914 : 1 ♂ 3,3 × 4,7 mm, 1 ♀ 3,5 × 5,0 mm.

— Togo, 6°11'N-1°28'30"E, 14-17 m, chalutage, sable, pierres et gorgones, 17-10-1963, A. CROSNIER coll. : 1 ♂ 2,6 × 3,5 mm, 2 ♀ 2,9 × 4,0 et 3,5 × 4,7 mm.

— Congo, env. de Pointe-Noire, 19-6-1956 : 3 ♂ 3,1 × 4,2, 3,9 × 4,9 et 4,4 × 6,0 mm, 1 ♀ ovigère 4,1 × 5,7 mm.

Les quatre premiers spécimens mentionnés dans la liste ci-dessus font partie du matériel qui a été examiné par MONOD pour décrire son espèce.

Il est à noter que Monod a décrit les pattes thoraciques 2-5 de cette espèce comme étant inermes. En fait on note, souvent, quelques granules sur le bord supérieur du mérus de toutes ces pattes et, toujours, un denticule subdistal sur la face externe du carpe.

Jusqu'à maintenant *H. tuberculidens* n'avait été signalé que de Guinée portugaise, de Guinée, et du Ghana.

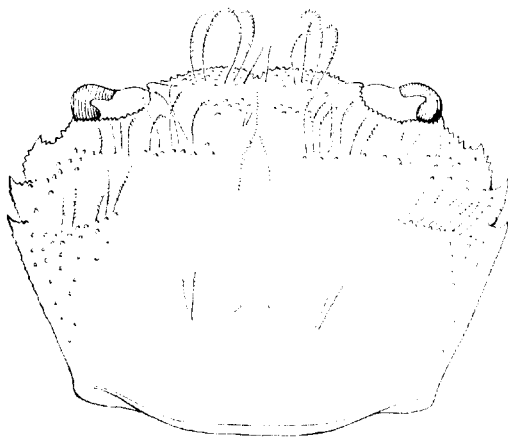
***Heteropanope acanthocarpus* sp. nov.**

(Fig. 3-4, 7-10, 28).

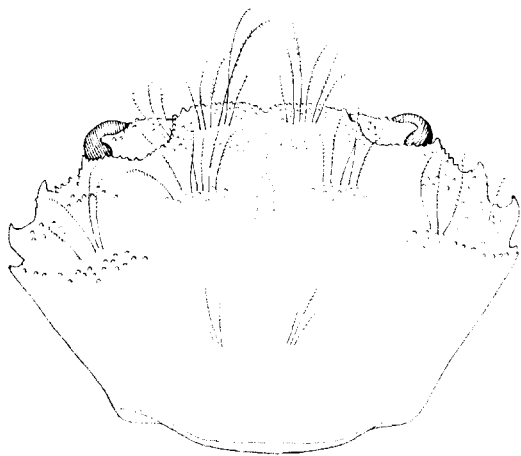
MATÉRIEL EXAMINÉ. — Dahomey, 6°10'N-2°27'E, 55 m, dragage dans corail, 24-10-1963, A. CROSNIER coll. : 2 ♂ 3,2 × 4,7 mm et 3,0 × 4,5 mm ; 1 ♀ 3,7 × 5,6 mm ; 1 ♀ ovigère 2,7 × 3,9 mm.

Tout ce matériel a été déposé au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris. Le mâle mesurant 3,2 × 4,7 mm a été choisi comme holotype.

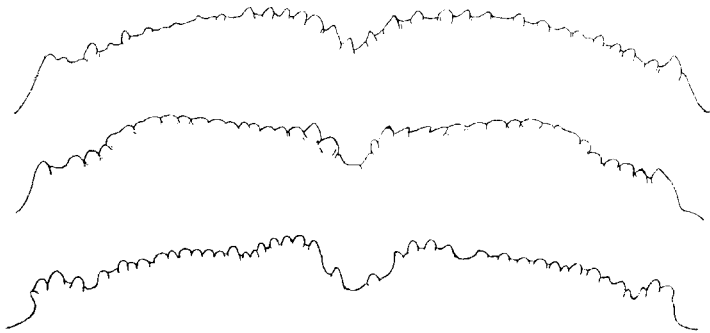
DESCRIPTION. — Carapace assez large (rapport largeur/longueur compris entre 1,44 et 1,51), peu bombée dans le sens transversal mais assez fortement, par contre, dans le sens longitudinal. Face supérieure sans régions bien marquées et lisse à l'exception de la région post-frontale, du voisinage des bords antéro-latéraux, et des régions protogastriques qui portent des granules plus ou moins disposés en amas transverses.



1



3



2

4

5

FIG. 1-2. — *Heteropanope tuberculidens* Monod, ♂ 3,3 × 4,7 mm, Guinée portugaise : 1, carapace, × 13 ; 2, front, × 45.
 FIG. 3-4. — *Heteropanope acanthocarpus* sp. nov., ♂ holotype, 3,2 × 4,7 mm, Dahomey : 3, carapace, × 13 ; 4, front, × 45.
 FIG. 5. — *Melacrus africanus* Monod, ♂ 3,9 × 5,9 mm, Gabon : front, × 38.

Pilosité de la face supérieure de la carapace très peu développée et formée uniquement de huit courtes lignes transversales de grosses soies plumbeuses disposées symétriquement par paire et situées sur les régions post-frontale, protogastriques, branchiales (au voisinage de la dernière dent antéro-latérale) et urogastrique.

Front d'une largeur sensiblement égale au tiers de celle de la carapace, déclive, saillant, avec une petite encoche en son milieu et deux lobes à bord granuleux et de forme légèrement variable : parfois un peu sinueux, parfois presque droit ou faiblement convexe. Quelle que soit sa forme, chaque lobe se termine, du côté externe, par une petite dépression suivie d'un granule un peu plus gros que ceux formant le reste du bord frontal (fig. 4).

Bord supérieur des orbites granuleux et sans fissure. Dents orbitaires externes réduites, chacune, à un granule prenant parfois l'aspect d'un denticule. Bord inférieur des orbites formé de granules de tailles assez inégales ; en particulier l'un des granules, situé près de l'extrémité interne de chaque bord, est nettement plus gros que les autres et peut même être qualifié de denticule.

Pédoncules oculaires trapus et granuleux.

Crêtes endostomiennes présentes et se poursuivant jusqu'au bord antérieur du cadre buccal.

Bords antéro-latéraux de la carapace beaucoup plus courts que les postéro-latéraux et ornés chacun, sans compter le denticule orbitaire externe, de trois dents se terminant plus ou moins en épine et souvent munies de granules accessoires. Les deux premières de ces dents sont recourbées vers l'avant, elles sont en outre nettement plus grandes que la troisième. Maximum de largeur de la carapace au niveau des troisièmes dents.

Chélipèdes très inégaux chez les deux sexes, le plus grand étant habituellement le droit. Grand chélipède à ischion armé de plusieurs denticules (environ six) sur son bord inféro-interne ; mérus massif, trigonal, lisse à l'exception des bords inférieur et supérieur de la face interne qui sont denticulés ; carpe présentant une forte saillie armée d'une dent courte sur le bord interne de sa face supérieure et ayant ses faces supérieure et externe granuleuses ; propode renflé et orné de granules sur sa face supérieure ainsi que sur les parties supérieure et proximale de sa face externe ; doigt fixe court (égal à un peu moins de la moitié de la paume) ; doigt mobile avec des granules sur la moitié proximale environ de son bord supérieur.

Petit chélipède beaucoup moins massif que le grand et avec une ornementation beaucoup plus marquée, le carpe et le propode, en particulier, étant ornés non plus de granules mais de tubercules coniques très développés. Sur le propode ces tubercules s'étendent non seulement sur la face supérieure mais aussi sur toutes les faces externe et inférieure ; sur la face interne, vers son centre, existent également quelques granules. Alors que le grand chélipède est pratiquement glabre, le petit chélipède porte, sur la face externe du carpe et du propode, de grosses soies plumbeuses.

Pattes thoraciques 2-5 assez trapues et portant, surtout sur le carpe, le propode et le dactyle, d'assez nombreuses soies simples ou plumbeuses.

Bord antérieur du mérus (y compris celui de P₅) faiblement, mais distinctement, denticulé sur toute sa longueur. Face externe du carpe portant plusieurs denticules vaguement disposés suivant deux lignes et dont certains sont bien développés. Face externe du propode également denticulée, les denticules étant soit de même taille soit plus petits que ceux du carpe. Dactyle inerme.

Abdomen à 7 segments chez les deux sexes.

Pléopode ♂ 1 sigmoïde, de type pilumnien (fig. 28).

REMARQUES. — Cette espèce a été attribuée au genre *Heteropanope* à cause de la présence de crêtes endostomiennes se poursuivant jusqu'au bord antérieur du cadre buccal, de 3 dents seulement sur les bords antéro-latéraux de la carapace, d'un front à 2 lobes peu sinueux et d'un pléopode de type pilumnien.

Dans le genre *Heteropanope*, parmi les espèces ouest-africaines, *H. acanthocarpus* est proche de *H. tuberculidens* Monod.

Nous avons pu comparer nos spécimens avec 12 exemplaires de *H. tuberculidens* dont quatre font partie de ceux qui ont servi à MONOD pour décrire son espèce (exemplaires en provenance des îles Bissagos numérotés 1-4 dans MONOD, 1956, p. 265). Il résulte de cette comparaison que, comme le montrent les dessins que nous publions, *H. acanthocarpus* se distingue principalement de *H. tuberculidens* par :

— une carapace dont les bords postéro-latéraux sont nettement plus convergents vers l'arrière. C'est ainsi qu'alors que la valeur du rapport largeur/longueur de la carapace varie de 1,44 à 1,51 chez *H. acanthocarpus* et de 1,36 à 1,43 chez *H. tuberculidens*, celle du rapport largeur maxima de la carapace/largeur de la carapace à son extrémité postérieure varie de 1,53 à 1,66 chez la première espèce et de 1,38 à 1,44 seulement chez la seconde (fig. 1, 3).

— des pattes thoraciques 2-5 ornées de nombreux denticules dont certains bien développés, alors que chez *H. tuberculidens* ces pattes sont inermes à l'exception d'un petit denticule près de l'extrémité distale du bord externe du carpe (fig. 6, 10).

— un pléopode ♂ dont l'extrémité est nettement moins recourbée (fig. 27, 28).

On peut également citer comme autre caractère distinctif, bien qu'il soit moins net que les précédents, le front dont les lobes sont plus régulièrement convexes chez *H. tuberculidens* (fig. 2, 4).

Heteropanope acanthocarpus présente une carapace qui ressemble beaucoup à celle de *Medaeus africanus*, surtout lorsqu'il s'agit d'exemplaires très jeunes de cette dernière espèce d'une taille ne dépassant pas celle des *H. acanthocarpus* adultes (c'est-à-dire 4 à 6 mm). Les deux espèces peuvent toutefois se distinguer alors, très facilement, grâce au dactyle des pattes thoraciques 2-5 dont le bord inférieur est lisse chez *H. acanthocarpus*, tandis qu'il porte plusieurs denticules, dont un subdistal très visible, chez *Medaeus africanus*.

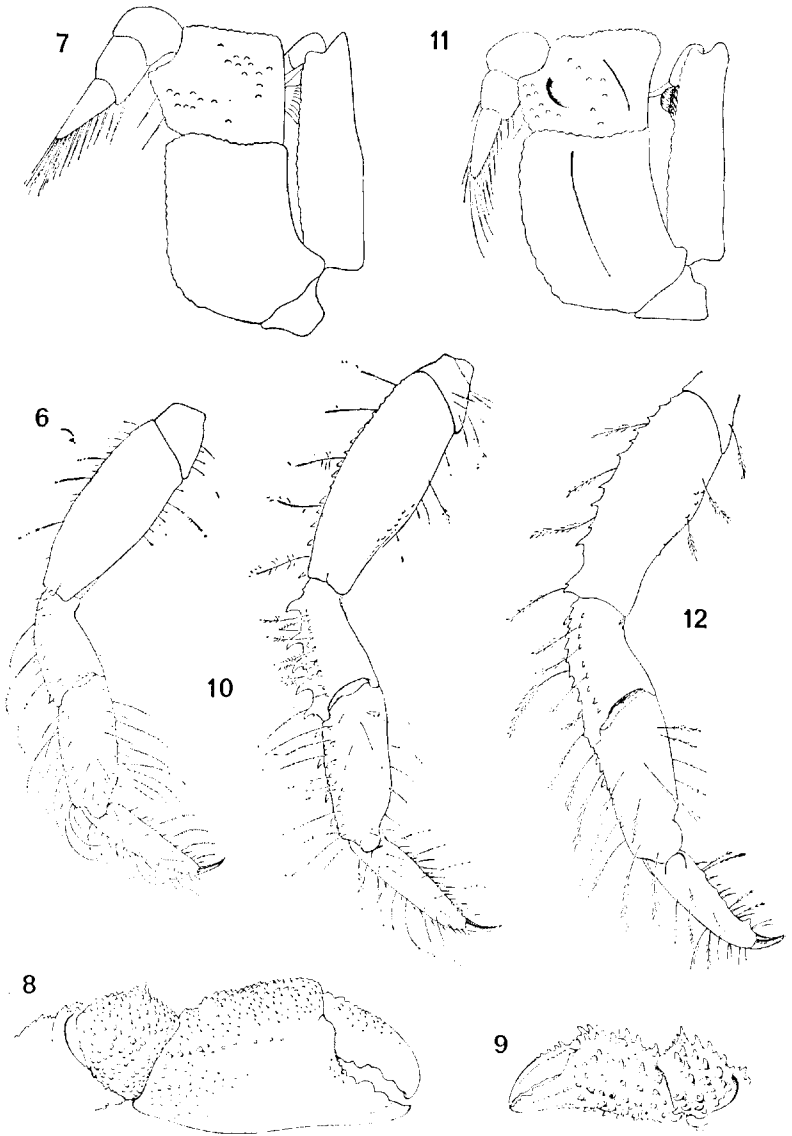


FIG. 6. — *Heteropanope tuberculidens* Monod, ♂ 3,3 × 4,7 mm, Guinée portugaise : troisième patte thoracique gauche, × 12.

FIG. 7-9. — *Heteropanope acanthocarpus* sp. nov., ♂ holotype, 3,2 × 4,7 mm, Dahomey : 7, troisième maxillipède gauche, × 30 ; 8-9, chélicèdes, × 9.

FIG. 10. — *Id.*, ♂ 3,0 × 4,5 mm, Dahomey : troisième patte thoracique gauche, × 14.

FIG. 11-12. — *Medaenus africanus* Monod, ♂ 3,9 × 5,9 mm, Gabon : 11, troisième maxillipède gauche, × 25 ; 12, troisième patte thoracique gauche, × 15.

Les jeunes de *M. africanus* et les adultes de *H. acanthocarpus* se différencient également par :

— la forme et l'ornementation des chélicépèdes : chez *M. africanus*, le gros chélicépède est moins massif et plus allongé que chez *H. acanthocarpus* ; il est d'autre part orné de granules plus gros, plus nombreux et s'étendant, sur le propode, sur les faces supérieure, externe et inférieure ainsi que sur la plus grande partie de la face interne. Le petit chélicépède se distingue, par contre, par des tubercules un peu moins développés que chez *H. acanthocarpus* mais plus nombreux et couvrant pratiquement toutes les surfaces du propode.

— la forme du mérus des troisièmes maxillipèdes dont le bord antéro-externe a, chez *H. acanthocarpus*, la forme d'un angle droit tandis qu'il est plus sinueux et légèrement étiré latéralement chez *M. africanus* (fig. 7, 11). Signalons également, à propos des troisièmes maxillipèdes, que la dépression longitudinale de l'ischion, bien marquée chez *M. africanus*, est à peine visible chez *H. acanthocarpus*.

— l'ornementation du front dont le petit lobe externe est essentiellement formé par un gros granule chez *H. acanthocarpus* et un amas de trois ou quatre granules chez *M. africanus*.

On pourrait aussi mentionner les crêtes endostomiennes, présentes seulement chez *H. acanthocarpus*, mais l'examen de ce caractère, chez de très petits exemplaires, est peu aisé.

Chez les mâles, le pléopode peut être utilisé comme caractère distinctif. Il faut toutefois noter que celui des spécimens de *M. africanus* d'une taille voisine de celle des *H. acanthocarpus* adultes n'est pas complètement développé : droit et dépourvu de soies, il ne ressemble pas alors à celui de l'adulte mais plutôt à celui de *Micropanope parvula*¹.

Heteropanope acanthocarpus et *H. tuberculidens* paraissent fréquenter tous deux les fonds durs, *Medaeus africanus* a été fréquemment récolté par chalutages mais en général lors de chalutages effectués, au moins partiellement, sur des fonds durs ou au voisinage immédiat de fonds durs. La première de ces espèces n'a, jusqu'à maintenant, été trouvée qu'à 55 mètres de profondeur, la seconde entre 8 et 30 m, et la troisième entre 45 et 150 m.

Heteropanope acanthocarpus et *H. tuberculidens* sont deux espèces de très petite taille. Il a été trouvé une femelle ovigère de la première espèce ne mesurant que $2,7 \times 3,9$ mm ; Monod signale, pour la seconde, une femelle, également ovigère, de 5×6 mm. *Medaeus africanus* est de plus grande taille, la plus petite femelle ovigère, signalée dans la littérature, mesure $10,5 \times 15,5$ mm (Monod, 1956, p. 306).

1. Cette dernière espèce, proche également de *H. acanthocarpus*, s'en distingue par le pléopode non sinueux, les chélicépèdes à petits tubercules, et les pattes thoraciques 2-5 faiblement denticulées et plus massives.

Medaeus couchi (Bell in Couch, 1851).

(Fig. 13-14).

DRACH et FOREST, 1953, fig. 5, 18, 24 [sous le nom de *Xantho* (*Micropanope* ?) *couchi*].

MONOD, 1956, p. 310, fig. 383, 877-878.

FOREST et GUINOT, 1966, p. 80.

MATÉRIEL EXAMINÉ. — Côte d'Ivoire, sud de Vridi, 80 m, cailloux, 12-2-1959 : 1 spécimen 4,4 × 6,4 mm.

— Côte d'Ivoire, sud de Bassam, 100-300 m, chalutage, 10-9-1960 : 1 ♂ 7,5 × 10,4 mm.

— Côte d'Ivoire, SW de Vridi, 200-300 m, chalutage, 16-10-1960 : 1 ♂ 4,4 × 6,4 mm.

— Congo, Pointe-Noire : 1 ♀ 4,7 × 7,1 mm.

— Congo, au large de Pointe-Noire, 4°57'S-11°22'E, 160 m, chalutage, 12-8-1966, J. MARTEAU coll. : 1 ♂ 5,6 × 8,0 mm.

Connue de la Méditerranée et, dans l'Atlantique, de la Manche au Libéria, cette espèce n'avait encore jamais, à notre connaissance, été signalée aussi au sud.

Medaeus couchi et *Medaeus africanus* se distinguent facilement par la forme de leur pléopode 1 ♂, pléopodes qui ont été bien figurés, pour la première espèce par DRACH et FOREST (1953, fig. 24) ainsi que par MONOD (1956, fig. 877-878), pour la seconde par CAPART (1951, pl. III, fig. 13) et surtout GUINOT et RIBEIRO (1962, fig. 25 a-b).

Lorsque le matériel examiné ne comprend que des femelles, on peut se baser, pour différencier les espèces, sur la forme du front et des dents antéro-latérales de la carapace (fig. 13, 15) mais surtout, et ce caractère est extrêmement pratique lorsqu'on ne possède pas les 2 espèces simultanément, sur la présence, chez *M. africanus*, d'un denticule subdistal sur le bord inférieur du dactyle des pattes thoraciques 2-5, ce denticule n'existant, chez *M. couchi*, que sur le dactyle de P5 (fig. 12, 14).

***Medaeus rectifrons* sp. nov.**

(Fig. 16-24, 29).

CAPART, 1951, p. 163 (sous le nom de ? *Paravanthias* sp.)

MATÉRIEL EXAMINÉ. — Côte d'Ivoire, SW Grand Bassam, 100-400 m, chalutage, 28-10-1960, E. MARCHEL coll. : 1 ♀ abîmée 14,3 × 21 mm environ.

— Congo, au large de Pointe-Noire, 400 m, chalutage, vase : 1 ♂ 19,4 × 28,9 mm.

— Congo, au large de Pointe-Noire, 80 m, chalutage, vase, 1-8-1963, J. MARTEAU coll. : 1 ♂ 29,9 × 46,4 mm.

Tout ce matériel a été déposé au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris. Le mâle mesurant $29,9 \times 46,4$ mm a été choisi comme holotype.

DESCRIPTION. -- Carapace large (rapport largeur/longueur de nos 2 exemplaires intacts égal à 1,48 et 1,55), à peine bombée dans le sens transversal mais assez fortement, par contre, dans le sens longitudinal. Face supérieure granuleuse, les granules étant plus petits vers le centre de la carapace et disposés, pour la plupart, plus ou moins en courtes lignes irrégulières, transversales ou obliques. Régions assez bien marquées.

Pilosité de la face supérieure de la carapace réduite et formée, semble-t-il (nos exemplaires capturés au chalut sont très frottés), de soies simples, assez longues, mais clairsemées.

Front très caractéristique, proéminent, peu incliné, granuleux, à bord antérieur presque rectiligne, et divisé par une fissure très étroite en deux lobes à angle externe droit. Largeur du front très voisine du quart de celle de la carapace.

Bord supérieur des orbites granuleux, avec l'esquisse d'une fissure vers son milieu, un lobe orbitaire interne bien marqué et séparé du front mais pas de dent orbitaire externe. Bord inférieur des orbites également granuleux et avec un lobe orbitaire interne proéminent.

Pédoncles oculaires très courts et trapus. Longueur de la région fronto-orbitaire très légèrement inférieure à la moitié de celle de la carapace.

Bords antéro-latéraux de la carapace ornés, chacun, de quatre dents bien marquées, les deux premières étant vaguement triangulaires et les deux suivantes plus pointues et plus dirigées vers l'avant. Dent 2 plus forte que la dent 1 et dent 4 plus petite que la dent 3, cette dernière, compte tenu de la différence de forme, étant sensiblement de même taille que la seconde. Maximum de largeur de la carapace au niveau des dents 4.

Antennes en communication avec les orbites.

Crêtes endostomiennes absentes.

Chélipèdes inégaux et ornés de quelques poils. Grand chélipède à ischion granuleux à l'exception de sa face interne ; carpe également granuleux avec une épine sur son bord interne ; pince relativement allongée (rapport longueur/hauteur voisin de 2,5) ; main entièrement couverte, sauf sur la partie inférieure de sa face interne, de granules de tailles diverses, les plus gros étant vaguement disposés en lignes longitudinales ; doigts un peu plus courts que la paume, légèrement cannelés, à extrémité pointue, peu dentés et de coloration brun-noir.

Petit chélipède présentant les mêmes caractères que le grand, à l'exception de la pince qui est plus grêle (rapport longueur/hauteur voisin de 2,8).

Pattes thoraciques 2-5 grêles et allongées. Mèrus à bord antérieur spinuleux et à face supérieure granuleuse ; carpe à face externe denticulée et granuleuse ; propode lisse à l'exception de celui de P5 qui porte quelques granules ; dactyle lisse et sans denticule.

Abdomen ♂ à segment 3-5 soudés (fig. 20).

Pléopode ♂ 1 à extrémité pointue et garnie d'une touffe de longues soies plumeuses (fig. 24, 29).

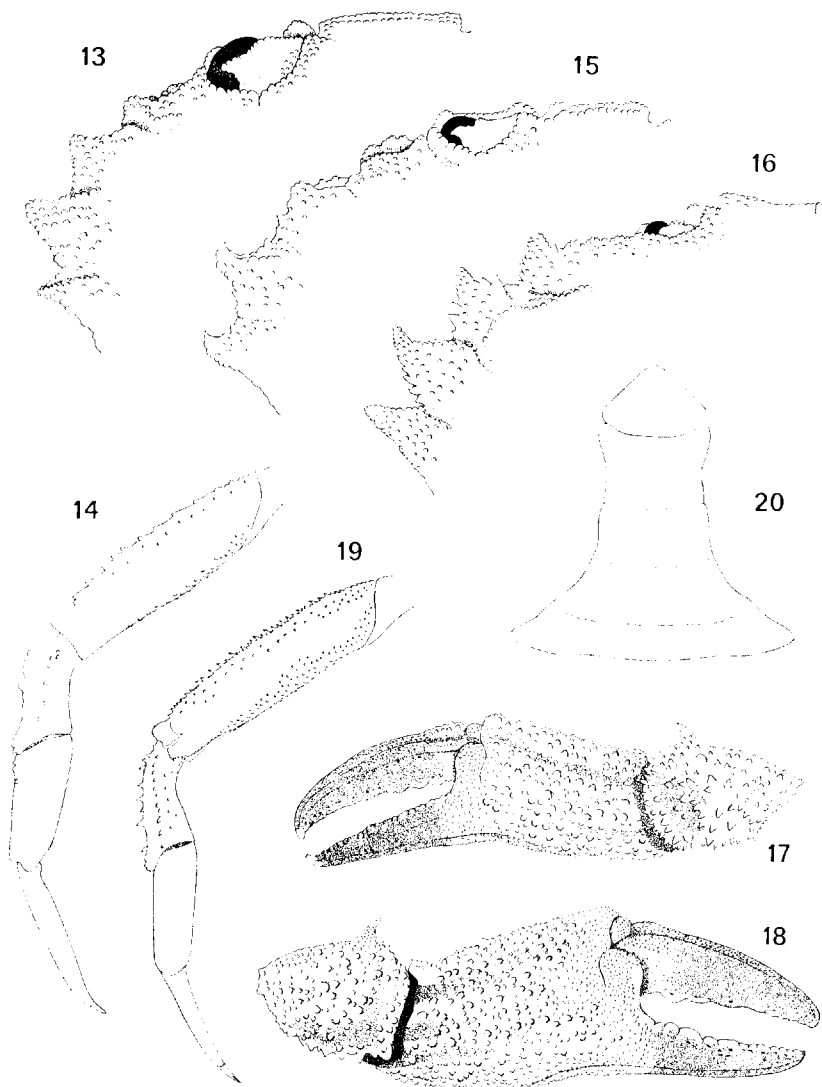


FIG. 13-14. — *Medacus couchi* (Bell) : 13, ♂ 7,5 × 10,1 mm, Côte d'Ivoire, bord de la carapace, × 6 ; 14, ♀ 4,7 × 7,1 mm, Congo, troisième patte thoracique gauche (soies non figurées), × 11.
FIG. 15. — *Medacus africanus* Monod, ♀ 10,9 × 17,9 mm, Congo : bord de la carapace, × 6.
FIG. 16-20. — *Medacus rectifrons* sp. nov. : ♂ holotype 29,9 × 46,5 mm, Congo : 16, bord de la carapace (lobe frontal gauche aberrant), × 2,5 ; 17-18, chélicépes, × 4,5 ; 19, troisième patte thoracique gauche (soies non figurées), × 2 ; 20, abdomen, × 3.

REMARQUES. — Compte tenu de la structure du pléopode ♂ 1, il semble que cette espèce doive être attribuée au genre *Nanthias* ou au genre *Medaeus*.

Le genre *Nanthias* semblerait impliquer une forte saillie antérieure à bord convexe des lobes frontaux et un bord fronto-orbitaire plus grand que la moitié de la largeur de la carapace, ce qui n'est pas le cas chez nos spécimens.

Le genre *Medaeus*, par contre, impliquerait que les bords antéro-latéraux de la carapace se prolongent sous les orbites jusqu'à la cavité buccale. Ce caractère ne peut être discerné qu'avec beaucoup de bonne volonté chez nos exemplaires; mais il en est de même, à notre avis, chez les espèces ouest-africaines souvent attribuées au genre *Medaeus* (*M. africanus*, *M. couchi* et *M. rouxi*), si bien que, finalement, compte tenu de la grande similitude d'aspect général existant entre nos spécimens et les autres *Medaeus* ouest-africains, nous préférons attribuer notre espèce, au moins provisoirement, au genre *Medaeus*.

Medaeus rectifrons est particulièrement proche de *M. couchi* (Bell). Il s'en distingue toutefois facilement par :

- l'absence d'un denticule subdistal sur le dactyle de P5,
- le front plus saillant et à fissure médiane beaucoup plus étroite,
- la forme et la direction des dents antéro-latérales de la carapace (fig. 13, 16, 21),
- les pattes thoraciques 2-5 nettement plus grêles (ce dernier caractère est particulièrement frappant lorsque l'on compare le carpe et le propode des P5).

De *Medaeus africanus*, *M. rectifrons* se différencie aisément par :

- l'absence de denticule sûr le dactyle de P2-5,
- la forme du front (celui de *M. africanus* a un bord antérieur nettement sinueux),
- la présence d'une seule épine sur le carpe des chélicépèdes (au lieu de deux chez *M. africanus*),
- la forme des dents antéro-latérales de la carapace (fig. 15, 16) et les pattes ambulatoires plus grêles (fig. 12, 19),
- la forme du pléopode ♂ 1 qui s'étend en lamelle à son extrémité chez *M. africanus* (cf. GUINOT et BUREIRO, 1963, fig. 25 a-b).

Enfin *M. rectifrons* se sépare de *M. rouxi* par :

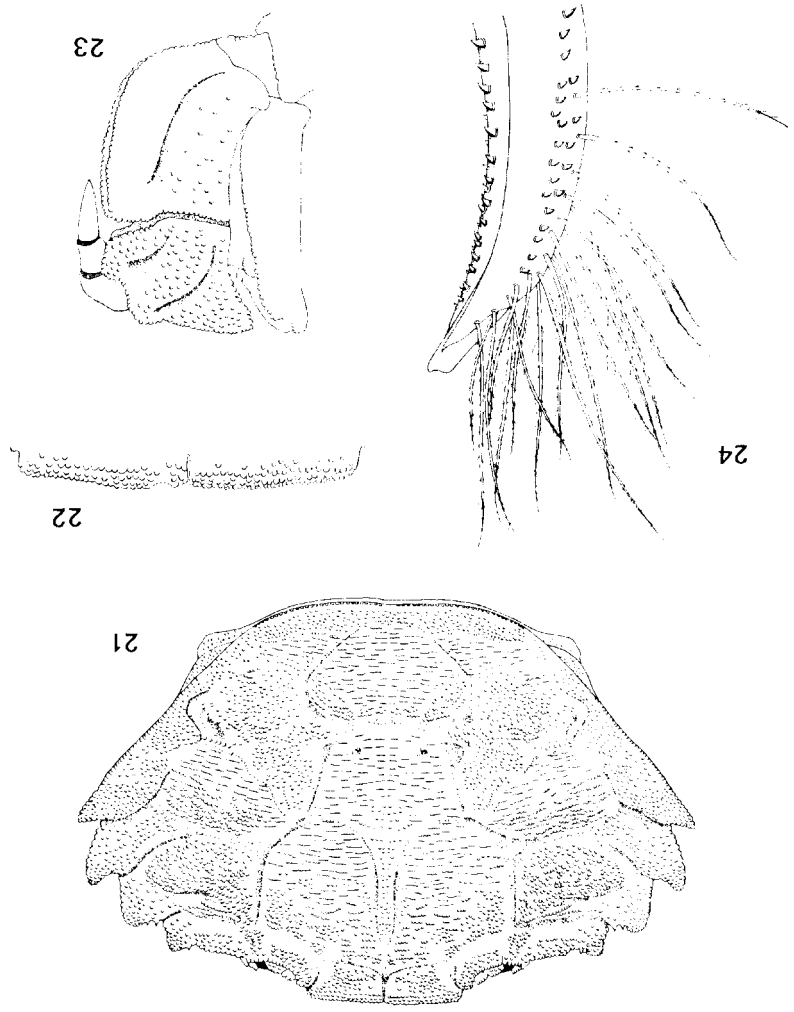
- la longueur du bord fronto-orbitaire à peine égale à la moitié de la largeur de la carapace chez la première espèce, beaucoup plus grande que cette moitié chez la seconde,
- le front à peine saillant chez *M. rouxi*,
- la 4^e dent des bords antéro-latéraux de la carapace (peu marquée chez *M. rouxi*),
- la convexité transversale de la carapace (très faible chez *M. rectifrons*, très forte chez *M. rouxi*).

MOXON, 1956, p. 312, fig. 384, 385.
 GILNOT et BARRERO, 1962, p. 58, fig. 26 a-b.
 FOREST, 1962, p. 380 (sous le nom de *Micropanope rourti*).
 FOREST et GILNOT, 1966, p. 81 (sous le nom de *Micropanope rourti*).

(Fig. 25-26).

Alcaeus (?) rourti (GILNOT, 1961).

FIG. 21-22. — *Alcaeus rourti* sp. nov., ♀, 19,4 × 28,9 mm. Congo : 21, carapace, × 3; 22, front, × 6.
 FIG. 23-25. *Id.*, ♂ holotype 29,9 × 46,5 mm. Congo : 23, troisième maxillipède droit, × 4; 24, extrémité du pleopode I droit, × 40; 25, extrémité du pleopode I droit, × 40.



Bien que n'ayant été découverte que récemment, cette espèce paraît étonnamment commune et abondante le long de la côte ouest-africaine sur les fonds vaseux un peu profonds (50 à 200 m). En Côte d'Ivoire, FOREST et GUISOR (1966) signalent en avoir récolté une cinquantaine de spécimens en un coup de drague. Ceci ne paraît pas exceptionnel : le Centre O.R.S.T.O.M d'Abidjan nous a communiqué de nombreuses récoltes de cette espèce, également faites par dragage, où les exemplaires sont souvent très nombreux (jusqu'à 61) ; dans la région de Pointe-Noire (Congo), si ces chiffres n'ont pas été atteints, des récoltes d'une vingtaine de spécimens ne sont pas rares.

Nous figurons ici la carapace et la 3^e patte thoracique d'un spécimen immature de petite taille. Les très jeunes Xanthidae sont difficiles à différencier entre eux. Chez *M. rouxi*, la gracilité des pattes ambulatoires paraît permettre de distinguer les immatures de cette espèce de la plupart des immatures des autres Xanthidae ouest-africains.

Cette espèce a été décrite par CAPART (1951, p. 153) dans le genre *Micropanope* puis placé, avec doute, par MONOD (1956) dans le genre *Medaeus*. Personnellement, par son allure générale et la forme de son pléopode, cette espèce nous paraît devoir être rattachée de préférence au genre *Medaeus* bien qu'elle ne montre aucune trace de prolongation des bords antéro-latéraux de la carapace jusqu'à la cavité buccale (mais ce dernier caractère peut-il vraiment être considéré comme caractéristique du genre *Medaeus* ?).

Medaeus rouxi est une espèce d'assez petite taille ; nous avons récolté une femelle ovigère ne mesurant que $4,3 \times 6,6$ mm.

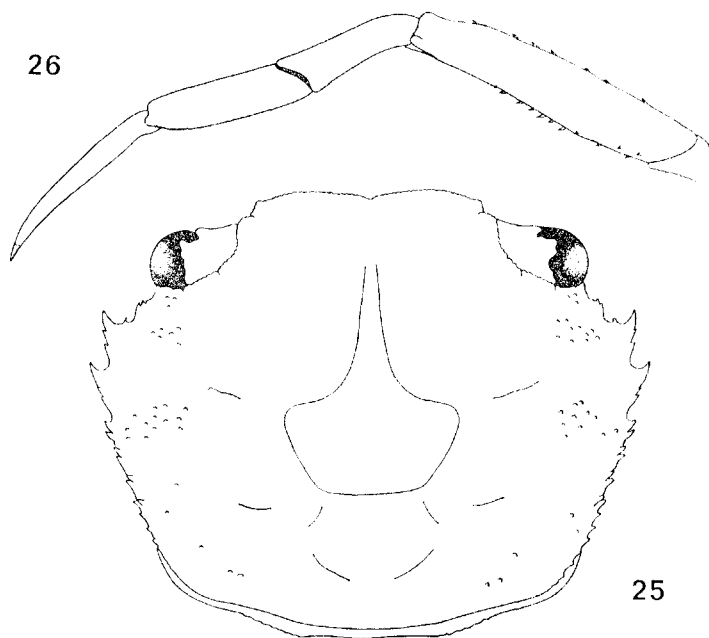


FIG. 25-26. — *Medaeus rouxi* (Capart), juv. $2,9 \times 3,6$ mm, Côte d'Ivoire : 25, carapace, $\times 25$; 26, troisième patte thoracique gauche, $\times 19$.

Goneplacidae.

Typhlocarcinodes integrifrons (Miers, 1881).

FOREST ET GUINOT, 1966, p. 87, fig. 8 a-c.

MATÉRIEL EXAMINÉ. — Dahomey, 6°4'N-2°26'E, 30 m, dragage, sable grossier, 9-10-1963, A. GROSNIER coll. : 1 ♀ 5,7 × 4,6 mm.

— Côte d'Ivoire, 4°36'N-6°50'W, 48 m, dragage, vase verte, 12-5-1966, J. LE LOUEFF coll. : 2 ♂ 5,8 × 4,7 mm, 2 ♀ 5,9 × 4,7 et 5,0 × 4,1 mm.

Cette espèce n'était connue, jusqu'à maintenant, que du Sénégal, de la Guinée, du Ghana et de l'île Principe.

Hexapus (Parahexapus) africanus (Balss, 1922).

(Fig. 30, 33).

BALSS, 1922, p. 77, fig. 1-5 (sous le nom de *Parahexapus africanus*).

MONOD, 1956, p. 370, fig. 494-496.

ROSSIGNOL, 1962, p. 118.

MATÉRIEL EXAMINÉ. — Congo, baie de Pointe-Noire, dragage, 1-4-1958, M. ROSSIGNOL coll. : 6 ♂ jusqu'à 3,2 × 5,0 mm et 3 ♀ jusqu'à 2,9 × 5,0 mm.

— Embouchure du Congo, 5°56'S-12°07'E, 22-25 m, dragage, vase sableuse, 25-8-1965, A. GROSNIER et J. C. LE GUEN coll. : 1 ♂ 3,4 × 5,6 mm.

Les spécimens provenant de la baie de Pointe-Noire, que nous signalons, sont ceux cités par ROSSIGNOL (1962, p. 118).

La description de MONOD, relative à une femelle, s'applique parfaitement aux exemplaires mâles que nous avons examinés. Seuls varient, bien entendu, l'abdomen et les pléopodes dont nous donnons ici des dessins. Signalons, en outre, que, chez le mâle, les chélipèdes sont, de même que chez la femelle, pratiquement égaux et que l'abdomen se prolonge jusqu'à la cavité buccale.

Cette espèce n'est actuellement connue que du Ghana, du Congo et du Gabinda, de 5 à 22 mètres de profondeur.

Grapsidae.

Planes cyaneus Dana.

GRACE, 1954, p. 65, fig. 1-8.

GROSNIER, 1965, p. 30, fig. 35.

MATÉRIEL EXAMINÉ. — Au large du Gabon, 2°50'S-8°50'E, sur une bouée en dérive, 25-9-1966, J. MARTEAU coll. : 1 ♀ 15,8 × 16,0 mm.

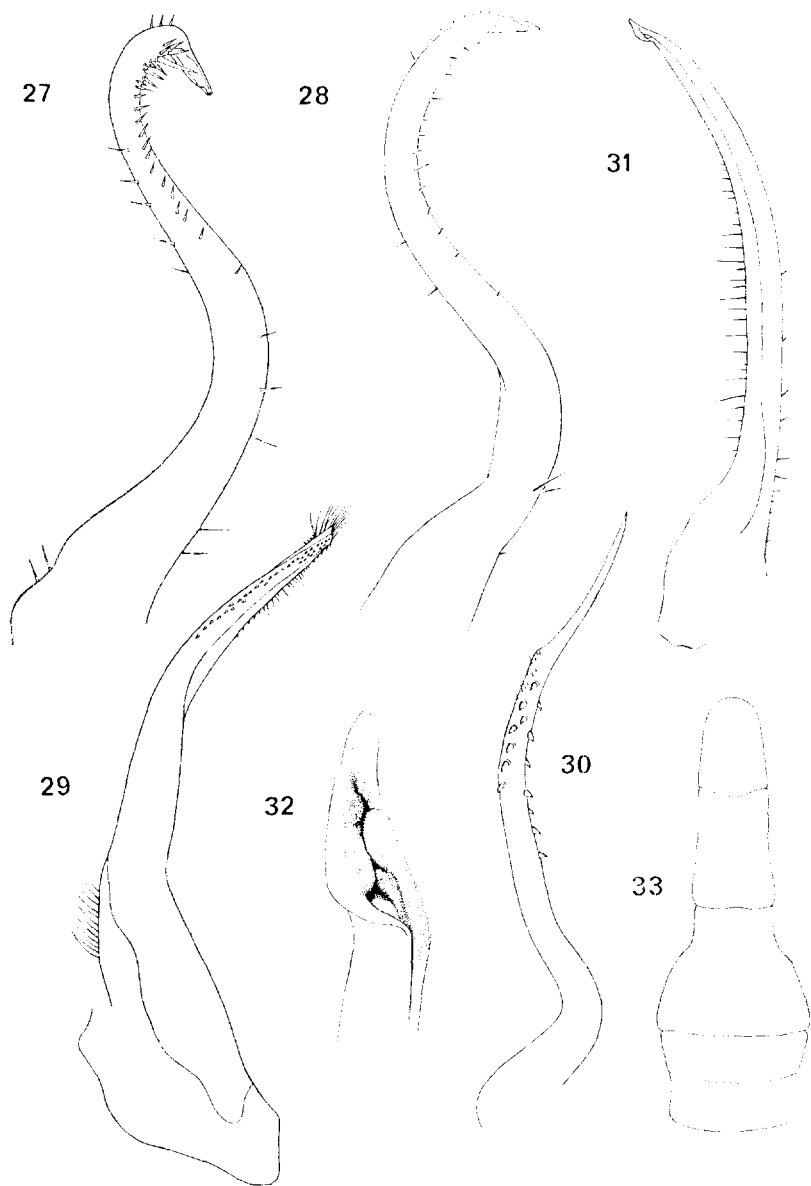


FIG. 27-32. — Premier pléopode ♂, face abdominale.

27. *Heteropanope tabeoididens* Monod, 3,3 × 4,7 mm, Guinée portugaise : pl. droit, × 52. —
 28. *Heteropanope acanthocarpus* sp. nov., holotype 3,2 × 4,7 mm, Dahomey : pl. droit, × 72.
 — 29. *Medacus retifrons* sp. nov., holotype 29,9 × 56,4 mm, Congo : pl. gauche, × 49. —
 30. *Hecapus (Parahecapus) africanus* (Balss), 3,4 × 5,6 mm, embouchure du Congo : pl. droit, × 36. — 31-32. *Maja goltziana* D'Oliveira, 92 × 78 mm, Congo : pl. droit, × 4 et × 25.
 FIG. 33. — *Hecapus (Parahecapus) africanus* (Balss), ♂ 3,4 × 5,6 mm, embouchure du Congo :
 abdomen ♂, × 46.

Chez ce spécimen, le rapport de la longueur des 3 derniers articles de la 2^e patte ambulatoire à la longueur de la carapace est égal à 0,72, ce qui, d'après CHACE, implique que notre spécimen est un *Planes cyaneus* et non un *Planes minutus* (Linné).

C'est la première fois, à notre connaissance, que *P. cyaneus* est signalé dans l'Atlantique avec certitude¹.

ONYRHYNCHA.

Majidae

Maja squinado (Herbst, 1788).

MONOD, 1956, p. 474, fig. 638-643.

FIGUEIRA, 1960, p. 41.

GUINOT et RIBEIRO, 1962, p. 75.

FOREST et GUINOT, 1966, p. 95.

MATÉRIEL EXAMINÉ. — Gabon, 0907'S-9905'E, 50 m, chalutage, 16-11-1963, G.T.S. 1, 53/4 : 1 ♂, 210 environ (rostre cassé) × 193 mm.

— Gabon, 1925'S-8945'E, 50 m, chalutage, 20-11-1963, G.T.S. 1, 55/4 : 1 ♀ 178 × 166 mm.

— Congo ou Gabon : 1 ♀ 143 × 128 mm.

Cette espèce avait été signalée jusqu'à maintenant de la Mer du Nord à la Guinée, aux Açores, aux îles du Cap Vert, en Angola (Baía Farta, 12°33'S) ainsi qu'en Méditerranée.

Il n'est d'ailleurs pas certain (cf. GUINOT et RIBEIRO, 1962) que toutes les *Maja* signalées, en Afrique, sous le nom de *squinado* appartiennent bien à cette espèce. Sur la côte ouest-africaine ces *Maja* paraissent peu fréquentes et peu abondantes bien que leur répartition y semble très large.

Maja goltziana D'Oliveira, 1888.

(Fig. 31-32).

MONOD, 1956, p. 478, fig. 644-645.

ROSSIGNOL, 1962, p. 121.

MATÉRIEL EXAMINÉ. — Congo, au large de Pointe-Noire, 80 m, chalutage, vase sableuse, juil. 1958 : 1 ♀ ovigère 89 × 78 mm, 1 ♂ 92 × 78 mm (spécimens signalés par ROSSIGNOL, 1962).

— Annobon, 1926'30"S-5935'30"E, 80 m, faubert, fond dur, 11-12-1965 : 1 carapace abîmée, largeur 47,5 mm.

Cette *Maja* a déjà été signalée des côtes du Portugal, de la Guinée, du Nigeria, du Congo et de l'île du Prince.

1. Alors que cette note était sous presse, nous avons reçu le travail de CHACE « Decapod Crustaceans from St. Helena Island, South Atlantic » (1966, *Proc. U.S. Nat. Mus.*, **118**, pp. 622-662, fig. 1-14, pl. 1-2), dans lequel *P. cyaneus* est signalé à l'île Sainte-Hélène.

Physachneus (?) longipes (Capart, 1951).

FOREST et GUINOT, 1966, p. 108, fig. 14 a-c.

MATÉRIEL EXAMINÉ. — Dahomey, plateau continental, 35 à 58 m, drague et chalut, vase et vase sableuse ; juillet et octobre 1963 : 9 exemplaires, 3,6 à 10,2 mm de longueur.

Découverte assez récemment (1951) en Angola, cette espèce a depuis été signalée en Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Congo. Nous ajoutons à ces pays le Dahomey.

Parthenopidae.

Solenolambrus noordendoi (Capart, 1951).

CAPART, 1951, p. 108, fig. 37 (sous le nom de *Heterocrypta noordendoi*).

MONOD, 1956, p. 593, fig. 868-870.

GUINOT et RIBEIRO, 1962, p. 81 (à propos de *Heterocrypta maltzani*).

MATÉRIEL EXAMINÉ. — Côte d'Ivoire : 1 ♂ 6,6 × 7,0 mm.

— Congo, au large de Pointe-Noire, 4°56'S-11°31'E, 95 m, chalutage, vase sableuse, 3-9-1965, J. MARTEAU coll. : 1 ♂ 8,6 × 9,0 mm.

— Congo, au large de Pointe-Noire, 4°52'S-11°39'E, 70 m, chalutage, vase, 21-1-1966, J. MARTEAU coll. : 1 ♂ 8,7 × 9,1 mm.

Connue du Sénégal et, dans l'hémisphère sud, avec certitude¹, de la région de Pointe-Noire au Cap Morro (Angola, 10°39'S), cette espèce n'avait pas encore été signalée en Côte d'Ivoire et à moins de 82 m.

Parthenope bouvieri A. Milne Edwards, 1869.

FOREST et GUINOT, 1966, p. 121.

MATÉRIEL EXAMINÉ. — Congo, baie de Pointe-Noire, 5 à 8 m, filet droit, sable, 5-5-1965, A. CROSNIER coll. : 1 ♂ 25 × 37 mm.

Cet exemplaire serait le 6^e connu de cette espèce qui n'était signalée jusqu'à maintenant que des îles du Cap Vert, Principe et São Tomé et, sur le plateau continental, au large de Dakar.

1. Au sujet des exemplaires de ODHNER (1923, p. 20) en provenance de Port Alexandre, cf. GUINOT et RIBEIRO, 1962, p. 81.

ANOMURA

HIPPIDEA.

Albuncidae.

Albunea carabus (Linné, 1758).

MONOD, 1956, p. 40, fig. 10-14.

MATÉRIEL EXAMINÉ. — Togo, 6°07'N-1°34'E, 26 m, dragage, sable, 5-10-1963, A. CROSNIER coll. : 1 ♂ 13,9 × 13,1 mm.

— Dahomey, 6°16'N-2°26'E, 22 m, dragage, sable grossier, 9-10-1963, A. CROSNIER coll. : 1 ♂ 10,6 × 9,4 mm.

— Dahomey, 6°14'N-2°26'E, 30 m, dragage, sable grossier, 9-10-1963, A. CROSNIER coll. : 1 ♀ 5,4 × 5,0 mm.

— Dahomey, 6°09'20"N-1°52'E, 35 m, dragage, sable et cailloux, 4-10-1963, A. CROSNIER coll. : 1 ♂ 13,7 × 12,6 mm.

Cette espèce méditerranéenne était jusqu'à maintenant signalée sur la côte ouest-africaine, avec doute, de Guinée portugaise et du Liberia et, avec certitude, uniquement du Ghana.

PAGURIDEA.

Paguridae.

Pagurus gordonae (Forest, 1956).

FOREST, 1956, p. 359, fig. 9-14 (sous le nom d'*Eupagurus gordonae*).

MATÉRIEL EXAMINÉ. — Congo, Pointe-Noire, zone intertidale, A. CROSNIER coll. : 2 spécimens.

Cette espèce n'avait été signalée, jusqu'à maintenant, que de la Guinée et du Ghana.

Diogenes ortholepis Forest, 1961.

FOREST, 1961, p. 224, fig. 1-4.

MATÉRIEL EXAMINÉ. — Congo, baie de Pointe-Noire, zone intertidale : 1 spécimen.

Il semble qu'avant la récolte de notre exemplaire, seul le type de cette espèce, une femelle trouvée en Gambie par 10 mètres de fond, était connu.

GALATHEIDEA.

Porcellanidae.

Porcellana caparti Chace, 1956.

CHACE, 1956, p. 30, fig. 8 A-E.

ROSSIGNOL, 1962, p. 128.

MATÉRIEL EXAMINÉ. — Annobon, 1°27'30"S-5°35'E, 65-120 m, faubert, fond dur, 11-12-1965, A. CROSNIER coll. : 1 ♂ 4,3 × 4,0 mm.

— Annobon, 1°28'S-5°38'30"E, 80 m, faubert, fond dur, 11-12-1965, A. CROSNIER coll. : 1 ♀ 3,6 × 3,4 mm.

Signalée jusqu'alors uniquement du sud du Gabon (Nyanga, 3° Lat. S) au nord de l'Angola (Pte Dandé, 8°30' Lat. S), cette espèce est maintenant connue d'Annobon ce qui étend légèrement vers le nord son aire de répartition. Elle paraît fréquenter surtout les fonds durs un peu profonds (65 à 150 m).

Il existe chez cette espèce une variabilité étonnante, largement fonction de la taille semble-t-il, de la spinulosité des chélicèdes.

MACRURA

Scyllaridea.

Scyllaridae.

Scyllarus caparti Holthuis.

HOLTHUIS, 1952, p. 14, fig. 4 a-c.

Voss, 1966, p. 49.

MATÉRIEL EXAMINÉ. — Côtes du Togo, 5°58'N-1°17'E, 42-50 m, chalutage, vase sableuse, 18-10-1963, A. CROSNIER coll. : 1 spécimen.

— Côtes du Togo, 6° N — 1°20'E, 45-50 m, chalutage, vase très sableuse, 18-10-1963, A. CROSNIER coll. : 2 spécimens.

— Côtes du Dahomey, 6°11'N-2°12'E, 40-45 m., chalutage, vase sableuse, oct. 1963, A. CROSNIER coll. : 1 spécimen.

— Gabon, pte Panga, 65-70 m, chalutage, 27-5-1960, M. ROSSIGNOL coll. : 2 ♀.

— Gabon, env. Libreville, 40 m, chalutage, juin 1960, M. ROSSIGNOL coll. : 1 ♀.

— Gabon, 2°38'S-9°30'E, 50 m, chalutage, fond dur à gorgones, 28-11-1963, A. CROSNIER coll. : 1 ♀ ovigère.

Connue du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, du Congo et de l'Angola jusqu'à 9°47' Lat. S, cette espèce n'avait pas encore été signalée au Dahomey et au Togo.

Sur les fonds chalutables du plateau continental, *S. caparti* paraît beaucoup moins commune que *S. pasteli* Forest.

CARIDEA.

Alpheidae.

Automate evermanni Rathbun.

CROSNIER et FOREST, 1966, p. 306, fig. 33.

MATÉRIEL EXAMINÉ. — Congo, devant Kipundji, 5°56'S-12°07'E, 22-25 m, dragage, vase sableuse, 25-8-1965, A. CROSNIER et J. C. LE GUEN coll. : 2 spécimens 13,5 et 24 mm.

Connue de Porto-Rico et de la côte ouest-africaine, cette espèce n'avait pas été encore signalée au sud de l'île Principe (1940'N).

Centre O.R.S.T.O.M. de Pointe-Noire.

Laboratoire de Zoologie (Arthropodes) du Muséum

BIBLIOGRAPHIE

Afin de ne pas alourdir outre mesure cette note, nous ne donnons ci-dessous que les références des travaux cités dans notre texte et non celles de tous ceux que nous avons consultés.

BAUSS, H., 1922. — Crustacea VII : Decapoda Brachyura (Oxyrhyncha und Brachyrhyncha) und geographische Übersicht über Crustacea Decapoda, in : W. Michaelsen, Beiträge zur Kenntnis der Meeresfauna Westafrikas, 3, 3, Hamburg, pp. 69-110, 1 fig.

CAPART, A., 1951. — Crustacés Décapodes, Brachyures in : *Expéd. Océan. Belge, Eaux côtières Afr. Atl. Sud (1948-1949)*, 3, fasc. 1, Bruxelles, pp. 11-205, 80 fig., pl. 1-3.

CRAGE, F. A., 1951. — The oceanic crabs of the genera *Planes* and *Pachygrapsus*. *Proc. U.S. Nat. Mus.*, 101, n° 3272, pp. 65-103, fig. 1-8.

— 1956. — Porcellanid crabs in : *Expéd. Océan. Belge, Eaux côtières Afr. Atl. Sud (1948-1949)*, 3, fasc. 5, pp. 1-54, fig. 1-14.

CROSNIER, A., 1962. — Crustacés décapodes. Portunidae. *Faune de Madagascar*, 16, pp. 1-154, fig. 1-256, pl. I-XIII.

— 1964. — Fonds de pêche le long des côtes de la République Fédérale du Cameroun. *Cahiers O.R.S.T.O.M. Océanographie*, n° spécial, pp. 1-133, fig. 1-14, cartes 1-7, pl. A-I, 2 cartes h.-t.

— 1965. — Crustacés décapodes. Grapsidae et Oeypodidae. *Faune de Madagascar*, 18, pp. 1-143, fig. 1-260, pl. I-XI.

— et J. FOREST, 1966. — Campagne de la *Calypso* dans le Golfe de Guinée et aux îles Principe, São Tomé et Annobon (1956) et campagne aux îles du Cap Vert (1959). 19. Crustacés décapodes : Alpheidae. *Rés. Sc. Camp. Calypso, VII, Ann. Inst. océanogr.*, 44, pp. 199-314, fig. 1-33.

- DRACH, P., et J. FOREST, 1953. — Description et répartition des *Xantho* des mers d'Europe. Travaux de la Station Biologique de Roscoff, XIII, *Arch. Zool. expér. gén.*, **90**, pp. 1-36, fig. 1-24, tabl. 1-3.
- FIGUEIRA, A. J. C., 1960. — On a small collection of Decapod Crustaceans from the Azores. *Bocagiana*, **6**, pp. 1-13.
- FOREST, J., 1956. — Sur une collection de Paguridae de la Côte de l'Or. *Proc. Zool. Soc. London*, **126**, n° 3, pp. 335-367, 14 fig.
- 1958. — Les Crustacés Anomoures du Musée royal du Congo belge. *Rev. Zool. Bot. africaines*, **57**, fasc. 1-2, pp. 154-168, fig. 1-3, pl. 1-11.
- 1959. — Campagne de la *Calypso* dans le Golfe de Guinée et aux îles Principe, São Tomé et Annobon (1956). 1. Introduction. *Rés. Sc. Camp. Calypso, IV, Ann. Inst. océanogr.*, **37**, pp. 3-36, 2 cartes, 3 pl. h.-t.
- 1961. — Pagurides de l'Afrique occidentale. *Atlantide Rep.*, **6**, pp. 203-250, fig. 1-19.
- 1963. — Sur deux *Scyllarus* de l'Atlantique tropical africain : *S. paradoxus* Miers et *S. posteli* sp. nov... Remarques sur les *Scyllarus* de l'Atlantique oriental. *Bull. Inst. océanogr.*, n° 1259, pp. 1-20, fig. 1-6.
- 1965. — Campagnes du Professeur Lacaze-Duthiers aux Baléares : Juin 1953 et Août 1954. Crustacés décapodes. *Vie et Milieu*, **16**, fasc. 1-B, pp. 325-413, fig. 1-37, pl. 1-6.
- et D. GUINOT, 1966. — Campagne de la *Calypso* dans le Golfe de Guinée et aux îles Principe, São Tomé et Annobon (1956). 16. Crustacés décapodes : Brachyours. *Rés. Sc. Camp. Calypso, VII, Ann. Inst. océanogr.*, **44**, pp. 23-124, fig. 1-19.
- GUINOT, D. et A. RIBEIRO, 1962. — Sur une collection de Crustacés Brachyours des îles du Cap Vert et de l'Angola. *Mém. Junta Invest. Ultramar.* 2^e sér., n° 40, pp. 9-89, fig. 1-33, pl. 1-4.
- HAIG, J., 1959. — Porcellanid Crabs from West Africa. *Atlantide Rep.*, **5**, pp. 327-332.
- HOLTHUIS, L. B., 1952. — Crustacés Décapodes, Macrures, in : *Expéd. Océan. Belge, Eaux côtières Afr. Atl. Sud (1948-1949)*, **3**, fasc. 2, pp. 1-88, fig. 1-21.
- MONOD, Th., 1956. — Hippidea et Brachyura ouest africains. *Mém. I. F. A. N.*, n° 45, pp. 1-674, fig. 1-884.
- ODDNER, T., 1923. — Marine Crustacea Podophthalmata aus Angola und Süd-Afrika gesammelt von H. Skoog 1912. *Meddel. från Göteborgs Mus. Zool.*, **31**, pp. 1-39, 4 fig., pl. 1-2.
- ROSSIGNOL, M., 1957. — Crustacés Décapodes marins de la région de Pointe-Noire in : J. Collignon, M. Rossignol et Ch. Roux : Mollusques, Crustacés, Poissons marins des côtes d'A.E.F. en collection au Centre d'Océanographie de l'Institut d'Études centrafricaines de Pointe-Noire, Paris, O.R.S.T.O.M., édit., pp. 71-136, 20 fig., 3 pl.
- 1962. — Catalogue des Crustacés Décapodes Brachyours, Anomoures et Macrours littoraux en collection au Centre d'Océanographie de Pointe-Noire. *Cahiers O.R.S.T.O. Océanographie. Trav. Centre océanogr. Pointe-Noire*, **2**, pp. 111-138, 3 cartes.
- VOSS, G. L., 1966. — The R/V *Pillsbury* Deep-Sea Biological Expedition to the Gulf of Guinea, 1964-65. Narrative of the Cruises. *Stud. trop. Océanogr. Miami*, **4**, part 1, pp. 1-60, fig. 1-17.

